



Un temps pour réfléchir p. 9

La Ville, ses partenaires associatifs et de l'Éducation nationale s'associent pour donner un sens aux mesures disciplinaires des élèves du secondaire.

Les mots pour l'écrire p. 4 à 5

Une écrivaine publique aide les Stéphanois-es à trouver les mots pour faire valoir leurs droits auprès de leurs interlocuteurs privés et publics.

Sauvons nos retraites p. 10 à 13

Le gouvernement entend remplacer nos retraites par répartition par un système à points qui laissera de nombreux retraités sur le bord de la route...

Le jeu reprend la main

Plus variés, plus esthétiques, plus simples, plus rapides, les jeux de plateau résistent à leurs concurrents virtuels. **p. 18 et 19**



DISTINCTIONS

Des commerçants à l'honneur



Moissons de prix en cette fin d'année pour Arnaud Roulland et Magali Bachelet, de la charcuterie Au Porcelet rose, située rue Léon-Gambetta. Les commerçants ont été distingués de deux prix d'honneur pour l'andouillette coupée au 51^e championnat de France et le boudin blanc français au 46^e championnat d'Europe, ainsi que deux grands prix d'excellence au concours de boudin noir et saucisson à l'ail de la confrérie de la gastronomie normande.



De son côté, la gérante du restaurant Le Jardin Gourmand, avenue Olivier-Goubert, a remporté le trophée de l'artisanat dans la catégorie « activité de proximité ». C'est entourée de Christophe Doré, président de la chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, et de Fabienne Burel, adjointe au maire en charge du commerce et des services de proximité, qu'Élise Klosek a reçu cette distinction.



PHOTO: J.L.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Des chaussures comme symboles

Dans le cadre de la Semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, le service développement social a disposé, mercredi 20 novembre sur la place du marché au Château blanc, 131 paires de chaussures rouges pour autant de femmes tuées par leur compagnon ou leur ex-compagnon en 2019 (au 13 novembre). Cette installation, qui a interpellé les passants, était également visible lors des Assises de l'éducation fin novembre. Elle sera à nouveau montrée au mois de mars 2020, à l'occasion de la Journée des droits des femmes. D'autres animations étaient au programme tout au long de cette semaine, comme des initiations au self-défense par l'association Krav-Maga Rouen.

CONCOURS

Les prix des écoles fleuries ont été remis



PHOTO: L. S.

L'école maternelle Joliot-Curie, l'école maternelle Robespierre et le groupe scolaire Louis-Pergaud ont reçu, vendredi 15 novembre, le prix du concours des écoles fleuries.



À MON AVIS

Préservons notre système de retraite !

Attaqué de tous côtés par les libéraux, notre système actuel des retraites est réellement menacé. Alors que nos aînés se sont battus pour le gagner, nous devons maintenant engager la lutte pour le garder. Le temps de la retraite en bonne santé est celui qui permet l'épanouissement personnel et social. Il libère aussi la personne des contraintes liées au salariat et ouvre des perspectives de vie nouvelles. Il n'est pas acceptable de sacrifier cela au nom des logiques financières et surtout de rentabilités pour les entreprises qui seraient chargées de gérer nos retraites demain. Des pistes sérieuses pour financer notre système de retraite de façon durable existent pourtant bel et bien : une taxation des revenus financiers et des marges bancaires, un développement de l'emploi, notamment de l'emploi public et un rattrapage salarial vers l'égalité femmes-hommes. Ce sont des sources de nouvelles cotisations et autant de solutions pour préserver et améliorer le système actuel.

Joachim Moysse

Maire, conseiller régional



PHOTO: L. S.

SAVOIR POUR AGIR

Des trésors de déchets

Judi 14 et vendredi 15 novembre, douze classes de 6^e et 5^e des collèges de la Ville ont participé à la 17^e édition de Savoir pour agir avec pour thème : « Déchets : des trésors dans nos poubelles ». L'événement était centré sur les pays du Sud de trois continents (Amérique du Sud, Afrique, Asie). Parmi les différents temps forts, les élèves ont été suspendus au récit de la conteuse Catherine Plata. Elle leur a raconté un conte sur des déchets devenus des trésors après leur valorisation. Les élèves ont également participé à un atelier de découverte de tri des déchets au sein de trois espaces continents, ainsi qu'à un atelier autour du commerce équitable comprenant des dégustations.



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com

/ CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Nicolas Gaillard, Vincianne Laumonier, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

SERVICE PUBLIC

Écrire contre le non-recours

Le non-recours n'est pas lié qu'au manque d'information. Il est aussi généré par la difficulté d'écrire un courrier. Une écrivaine publique aide les Stéphanaïses à faire valoir leurs droits.

Les coulisses de l'info

Certaines démarches administratives ne peuvent plus se faire que sur internet. C'est l'un des effets du rapport CAP 22 du gouvernement « pour une transformation du service public »... Raréfaction des contacts humains, dématérialisation, cette « modernisation », si elle convient à une partie de la population, laisse en revanche une autre partie sur le bord de la route... La rédaction est allée interroger l'écrivaine publique stéphanaïse pour en mesurer les effets.

« **B**eaucoup de gens renoncent à faire valoir leurs droits parce qu'ils n'ont pas compris les courriers que leur adresse l'administration ou encore parce qu'ils n'osent pas lui répondre avec leurs mots à eux. » Par ce constat, Maryse Pigache, écrivaine publique à la maison du citoyen, dresse le portrait méconnu d'une société où le non-recours continue de priver de leurs droits des millions de personnes en France. Selon le Secours catholique, 40 % des Français et 59,5 % des étrangers que l'association a rencontrés en 2016 n'avaient pas fait leur demande de RSA alors qu'ils y avaient droit. La même étude montre que 31 % des familles françaises et 43 % des familles étrangères qui pouvaient bénéficier des allocations familiales n'en ont pas fait la demande sur la même période. « Je passe mon temps à aider les gens à écrire à la Caf, à la Carsat, à Pôle Emploi, au Trésor public, etc. En mettant un écrivain public à disposition des citoyens, la Ville participe à la lutte contre le

non-recours », indique Maryse Pigache. Loin donc des clichés qui voudraient que les allocataires de minima sociaux « profitent » du système, l'écrivaine publique stéphanaïse fait le constat inverse. Ce serait plutôt le « système » qui, en l'occurrence, profiterait de la détresse de ses allocataires potentiels afin de ne pas avoir pas à leur redistribuer les ressources auxquelles ils ont droit. Voire, ajoute Maryse Pigache, le non-recours pourrait même être sciemment organisé... Dans la ligne de mire de l'écrivaine publique, la « langue » dont use l'administration pour s'adresser aux usagers : « Je trouve la langue administrative inadmissible. Pour moi, c'est la volonté de se rendre inaccessible, de se mettre en position de supérieur et tout-sachant face à l'usager. »

Langue administrative

L'agente stéphanaïse voit ainsi passer devant elle des personnes déroutées par des tournures administratives telles que « bénéficiaire de la réduction afférente » ou





encore par des termes pour le moins alambiqués comme « sous réserve que » ou « au vu de » qu'un simple « si » ou « puisque » rendraient plus digestes. Face à cette langue hors sol, les usagers ne savent parfois plus comment répondre : « *Les gens pensent que s'adresser à l'administration nécessite la maîtrise de certaines tournures. Je les rassure, ils peuvent le faire avec leurs mots. C'est la trace de l'écrit qui compte. Ils peuvent se faire confiance.* »

Illectronisme

À ce phénomène guère nouveau, s'ajoute un autre lié à la dématérialisation croissante des administrations. Dans un rapport de janvier 2019, le Défenseur des droits rappelle que la dématérialisation des services publics, si elle « peut [certes] constituer un puissant levier d'amélioration de l'accès de tous et de toutes à ses droits », ce processus peut aussi contribuer à « priver de leurs droits certains et certaines d'entre nous, à exclure encore davantage de personnes déjà exclues, à rendre encore

plus invisibles ceux et celles que l'on ne souhaite pas voir ». En effet, si les démarches ne sont accessibles que par voie dématérialisée, via un ordinateur, « *même des personnes éduquées et diplômées peuvent renoncer à leur droit*, prévient Maryse Pigache. *On oblige maintenant les gens à faire leurs demandes via internet sauf qu'il y a des gens qui n'ont pas la connaissance informatique nécessaire* ». Ce phénomène s'appelle l'illectronisme et il frappe quel que soit le niveau d'études... « *Oui, la dématérialisation a augmenté le non-recours*, insiste l'écrivaine publique. *Tous les usagers ne savent pas utiliser l'informatique pour faire ces demandes même les plus basiques. Nous ne sommes pas tous égaux face aux ordinateurs.* » Pour cette raison, la Ville exclut le tout-numérique de ses démarches administratives. ■

▲ Maryse Pigache, écrivaine publique, reçoit sur rendez-vous à la Maison du citoyen. Contacter le 02.32.95.83.60. PHOTO : L.S.

INTERVIEW

« On constate une augmentation des besoins d'aide numérique »

Anne Picamilh-Steier est écrivain public, juriste de formation et présidente du Syndicat national des prestataires et conseils en écriture (SNPCE).

Quelles sont les compétences d'un écrivain public ?

Elles sont à la fois techniques et humaines. La première qualité d'un écrivain public, c'est de maîtriser le français, c'est indispensable. Il doit avoir une aisance rédactionnelle et de bonnes capacités d'analyse, le sens de l'argumentation et une certaine créativité. Être un écrivain public, c'est écrire pour les autres, il faut donc avoir le goût du contact humain, le respect de la déontologie et du secret professionnel. C'est avant tout un métier qui nécessite une formation, même s'il n'y a pas besoin d'un agrément pour s'installer. Il y a environ 1 500 écrivains publics en France dont un tiers fait des permanences dans les collectivités.

Qui fait appel aux écrivains publics ?

Ce sont souvent des personnes dont le français n'est pas la langue première ou qui, bien que parlant français, ont du mal à comprendre le sens de certains courriers. Notre intervention ne se résume pas à la seule question de l'illectronisme. Il y a aussi des gens qui ont les compétences nécessaires mais qui ne se sentent pas capables de rédiger un courrier. Il y a aussi des personnes âgées dont le niveau d'études permettrait de résoudre le problème mais qui ne savent plus comment s'y prendre lorsqu'elles se retrouvent devant un ordinateur. C'est la question de l'illectronisme. On constate une augmentation de ces besoins d'aide numérique. On alerte les collectivités là-dessus. Notre travail, c'est aussi beaucoup d'explications de textes. On s'assure toujours qu'elles ont compris et qu'elles sont bien d'accord avec ce qu'on a écrit. Mais on ne donne pas de conseil hormis celui d'aller voir un professionnel qualifié qui pourra répondre à leurs questions, que ce soit un juriste, une assistance sociale, un médiateur...



PHOTO: E. B.

SOCIAL

« Tuerie » à l'assurance-chômage

La réforme de l'assurance-chômage réduit les droits de 1,4 million demandeurs d'emploi. En avril, un tiers de ceux qui auraient pu prétendre à une indemnité ne le pourront plus.

SCOLARITÉ Une 20^e école va sortir de terre

D'ici trois ans, une nouvelle école sera construite. Un architecte a été missionné pour la définition des besoins. L'emplacement n'est pas précisément déterminé mais il devrait se situer entre les écoles Paul-Langevin et Joliot-Curie.

Cette décision a été prise par les élus il y a plusieurs mois afin de répondre à deux ambitions. La première est de soulager les groupes scolaires du périmètre concerné, saturés en effectifs. La seconde est d'accueillir les enfants des nouveaux habitants des programmes immobiliers livrés en 2020, dans un secteur allant de la salle festive jusqu'au centre hospitalier du Rouvray. La Ville, comme le lui prescrit la loi, programme donc cet investissement conséquent afin de maintenir de bonnes conditions d'accueil des enfants dans les établissements scolaires de son territoire.



PHOTO: J.-P. S.

▲ Le 20^e groupe scolaire devrait avoir une capacité d'accueil de 400 élèves et ainsi soulager l'école Paul-Langevin, saturée.

MÊME LA CFDT, POURTANT PAS RÉPUTÉE POUR ÊTRE L'ORGANISATION SYNDICALE LA PLUS REVENDICATIVE, s'est insurgée contre la réforme de l'assurance-chômage entrée en vigueur le 1^{er} novembre. Son secrétaire général, Laurent Berger, l'a taxée de « tuerie », de « punition », de réforme qui va « créer des drames » et des « trappes à pauvreté ». C'était le 30 octobre dernier, sur le site « le Talk du Figaro ». Enfonçant le clou, le syndicaliste a encore déclaré : « *C'est une des réformes les plus dures socialement qui s'est opérée ces 25 dernières années.* »

En contrepartie du durcissement de la durée minimale donnant droit aux indemnités (six mois sur les vingt-quatre derniers mois au lieu de quatre mois sur les vingt-huit derniers mois) et du seuil minimum pour le rechargement des droits (six mois de travail pour bénéficier du rechargement de ses droits au lieu d'un mois), le gouvernement a décidé la réduction des indemnités pour les cadres gagnant plus de 4 500 € brut par mois. Il promet également d'indemniser les démissionnaires et les travailleurs indépendants. Mais ces derniers devront

justifier de telles conditions restrictives que la mesure ne devrait concerner que 17 000 à 30 000 personnes par an. Un bien maigre « deal » au regard du 1,4 million de chômeurs (selon un document de travail de l'Unedic* que s'est procuré le journal

Le Monde en septembre) qui verront leurs droits amputés. Selon l'association Agir ensemble contre le chômage (AC!), ce seront alors « 400 000 salariés précaires [qui] perdront 30 % de leurs allocations » quand « 500 000 chômeurs indem-

nisés » se retrouveront tout bonnement exclus de l'assurance-chômage. Mais la « tuerie » dénoncée par Laurent Berger de la CFDT ne s'arrêtera pas là. En avril, un nouveau mode de calcul des indemnités sera mis en place. Toujours selon l'Unedic, 32 % des personnes, qui auraient pu ouvrir des droits si les textes n'avaient pas changé, ne pourront plus être indemnisées ou qui verront leurs indemnités repoussées à plus tard... Une opération qui devrait permettre à l'Unedic d'économiser 4,5 milliards d'euros d'ici 2022. ■

Droits amputés

Contacté par la rédaction, Pôle Emploi « se refuse à tout commentaire sur la réforme ».
* L'association qui gère l'assurance chômage.

Quelle place pour le handicap à l'école ?

Après deux mois sans salaire, les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ont enfin été payés. L'incident interroge sur l'attention réelle que l'école porte à l'inclusion.

Célia* est restée deux mois sans être payée. Cette AESH dans un des quatre collèges stéphanois a dû attendre le 27 octobre pour toucher sa paie de septembre (« *et encore, pas complète, assure-t-elle, il manquait 40 €* »). Quant au bulletin de salaire qui aurait dû l'accompagner... elle ne l'a jamais reçu. Et loin d'être anecdotique, cette absence de fiche salariale lui a valu la perte de sa prime d'activité versée par la Caf, un complément bien utile pour boucler des mois à 947 € net. « *Du coup, en septembre, je n'ai pu déclarer aucun revenu à la Caf. J'ai donc perdu ma prime d'activité de 209 €. J'ai été obligée de vider mon Livret A pour manger* », explique cette jeune femme titulaire d'un bac + 5, qui ajoute : « *À aucun moment, le rectorat ne nous a proposé de rencontrer une assistante sociale.* »

Le cas de Célia n'est pas isolé. Cette situation serait d'origine « *technique* », explique-t-on à Caen, où siègent désormais les autorités aca-

démiques. « *C'est un problème d'organisation interne et de logiciel. L'organisation va être revue de sorte que cela ne se reproduise pas.* »

Problème « technique »... mais pas seulement

Un bien mauvais début pour ce que le ministère de l'Éducation nationale voulait présenter comme la revalorisation du statut des AESH. En cette rentrée 2019, ces derniers ont vu (ou pas vu, faute de bulletin de paie) leur statut revalorisé avec l'instauration de contrats de trois ans renouvelables une fois. Au terme de ces six ans de CDD (chose qui serait interdite dans le privé), l'agent très patient pourra accéder à un CDI.

Problème « *technique* », comme on l'assure à Caen, ou problème plus profond lié à un manque de conviction dans l'application de la loi de 2005 qui permet à tout enfant en situation de handicap d'être scolarisé dans l'école la plus proche de son domicile, ce raté dans le paiement des AESH pose la question

de la place réelle que la société dans son ensemble accorde aux personnes en situation de handicap. Alors que ces dernières devraient faire l'objet d'une attention toute particulière, on observe que ceux qui les accompagnent sont bien peu considérés. En 2015, 350 300 enfants ou adolescents en situation de handicap étaient scolarisés, près de 80 % d'entre eux l'étaient en milieu ordinaire. Trois ans plus tard, une enquête, menée par un collectif d'associations** auprès de familles dont un enfant en situation de handicap est scolarisé, révélait que sur 1 972 ayant répondu à l'enquête, 683 élèves faisaient la rentrée 2018 sans auxiliaire de vie. Lors de la même rentrée, le collectif estime que, sur les 175 000 élèves handicapés scolarisés, 12 000 à 15 000 d'entre eux étaient privés d'accompagnement... ■

* Le prénom a été modifié.

** Autisme France, Egalité, TouPi, Info Droit Handicap.



◀ L'inclusion des élèves en situation de handicap n'est pas encore à la hauteur de l'ambition de la loi de 2005 qui leur donne le droit d'être scolarisé près de chez eux.
PHOTO: L.S.

LE RIVE GAUCHE

Franchir le pas...

Le Rive Gauche est accessible aux Stéphanois-es à des tarifs très bas. Mais ils sont peu à en profiter pleinement. L'expérience vécue par deux habitants prouve que c'est bien dommage !

COPROPRIÉTÉS

Une ordonnance en demi-teinte

Le gouvernement a signé le 30 octobre une ordonnance fixant de nouvelles règles pour les copropriétés. L'ordonnance facilite notamment la prise de décisions, ce qui permettra, selon les textes officiels, « de remédier aux conséquences de l'absentéisme croissant des copropriétaires en assemblée générale, obstacle majeur à la prise de décision ». Une autre mesure offre également de nouveaux moyens d'action afin de réaliser les travaux d'accessibilité ou encore de permettre à chaque copropriétaire « de solliciter la tenue d'une assemblée générale, à ses frais, pour délibérer de questions le concernant ». Ces mesures entreront en vigueur le 1^{er} juin 2020. Une des mesures phares de cette ordonnance a toutefois été supprimée au dernier moment. Elle prévoyait d'obliger les copropriétaires à établir un plan de travaux sur dix ans dans les immeubles de plus de quinze ans, avec l'obligation de mettre de côté chaque année 2,5 % de l'ensemble du budget prévisionnel du plan. Et au cas où les copropriétaires n'auraient pas mis ce plan pluriannuel en œuvre, les pouvoirs publics auraient pu imposer leur propre plan de travaux à la copropriété. La question des copropriétés dégradées n'est donc pas encore tout à fait réglée.



Thérèse et son fils Manuel José Moreira au côté de Raphaëlle Girard, la directrice du Rive Gauche. PHOTO: L.S.

IL N'Y A PAS DE CINÉMA À SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY. Mais, pour le prix d'un film plein tarif, les Stéphanois-es ont une des plus grandes salles de spectacles de la métropole rouennaise. Pour 9 €, les habitants ont la possibilité de voir du théâtre, de la danse, du cirque, des concerts, des seul-en-scène... « À ce tarif, on peut aller voir des choses qu'on n'a pas l'habitude de voir, on peut prendre le risque de se tromper... », explique Thérèse Moreira qui, bien que Stéphanaise depuis très longtemps, ne s'était jamais abonnée au Rive Gauche. Et pour cause... « Avant, explique-t-elle un peu malicieuse, quand on me parlait du Rive Gauche, je disais "Oh non ! Je ne vais pas aller là-bas !" J'avais l'impression que c'était réservé aux gens habitués à la culture, que ce n'était pas pour des gens comme nous... » Son fils, Manuel José, électricien industriel, qui se dit « pas très culture », avoue avoir eu lui aussi une sorte d'appréhension à franchir les portes de la scène stéphanoise : « Quand on vient d'un milieu ouvrier, on croit être

éloigné de tout ça, pourtant on écoute de la musique, on aime les émissions de géographie et d'architecture à la télévision. À l'époque, on regardait "Au théâtre ce soir"... En fait, on avait un goût pour la culture mais on n'appelait pas ça de la culture... » Mère et fils vont maintenant régulièrement au Rive Gauche, essaient des spectacles qu'ils n'auraient pas pris le risque de voir, en aiment certains, en aiment moins d'autres (« Moi j'aime pas trop la danse, lance Thérèse, je l'ai dit à madame Raphaëlle [Raphaëlle

« On s'enrichit »

Girard, la directrice du Rive gauche, ndlr], il faut mettre plus de théâtre et des spectacles comiques ! »).

Pour 27 € les trois spectacles, l'aventure n'est pas plus risquée qu'une virée cinéma à Rouen ou au Grand-Quevilly... « Ça me fait du bien d'aller au Rive Gauche, j'y ai pris goût », sourit Thérèse. « Ça me fait évoluer, on s'enrichit, je crois que je vais m'abonner tous les ans ! », assure quant à lui Manuel José...

ABONNEMENT RÉSERVÉ AUX STÉPHANOIS-ES : 3 spectacles (hors tarif B et tarifs uniques) : 27 €.

« Souffler et réfléchir à sa bêtise »

La Ville et ses partenaires associatifs offrent aux collèges et lycées d'accueillir les élèves stéphanois-es temporairement exclu·e-s. Cette « mesure de responsabilisation » est unique en son genre.

« J'ai réfléchi à ce que j'ai fait. Il faut que j'arrive à me contrôler et à me calmer. » Inès (le prénom a été modifié) a écrit spontanément cette lettre à l'issue de sa « mesure de responsabilisation », en novembre dernier. Exclue du collège Pablo-Picasso après une « bêtise » qui lui aura valu un conseil de discipline, cette élève a passé deux après-midi à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat

sous la responsabilité d'un agent municipal. Décrite comme très « mouvementée » par les adultes, cette jeune fille de 13 ans a été l'une des premières à bénéficier de ce dispositif éducatif désormais unique en ce genre à l'échelle d'un bassin éducatif.

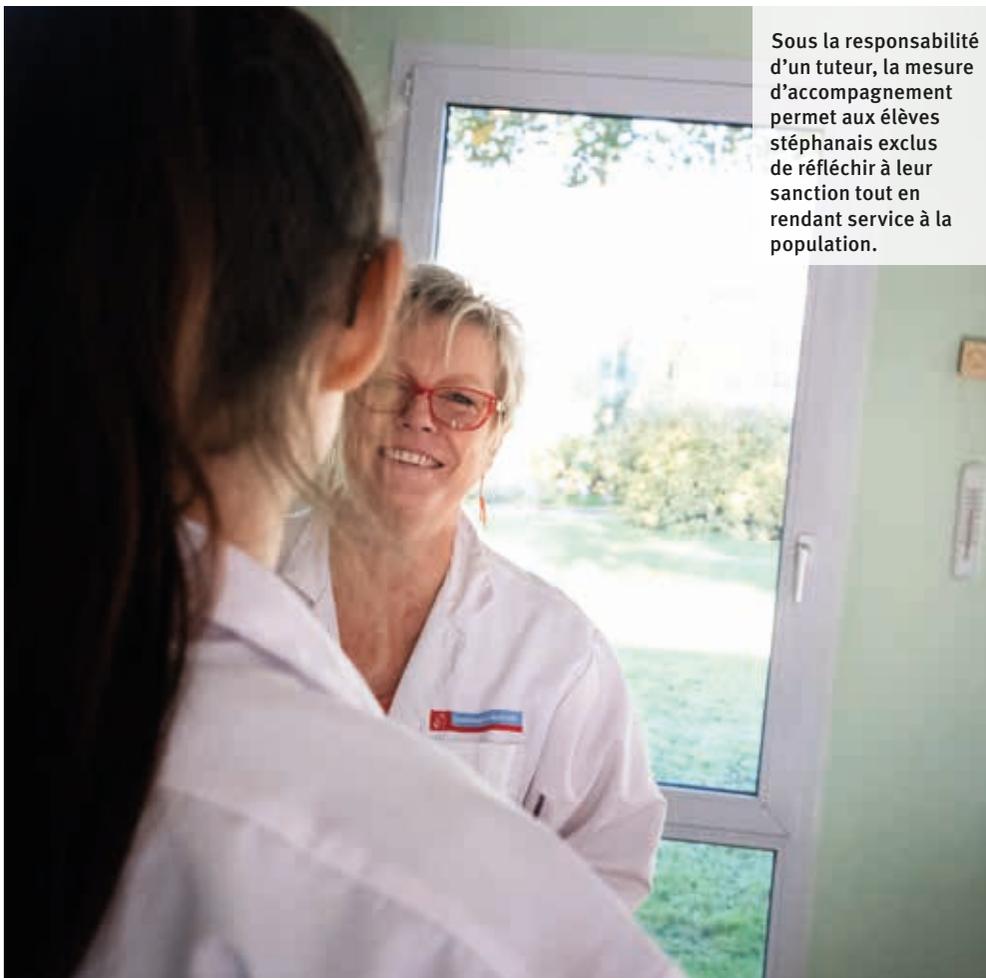
La principale du collège Picasso, Estelle Mialhe, en note les effets bénéfiques sur son élève : « Elle a passé deux demi-journées qui lui ont été très profitables, elle a pu expliquer ce qu'elle avait fait, elle s'est

sentie utile grâce à la prise en charge d'un tuteur très bienveillant. Elle a progressé, elle est maintenant plus sereine. C'est une décrocheuse qui nous revient avec un bon état d'esprit. » « Ça lui a permis de souffler et de réfléchir à sa bêtise », constate également de son côté Édouard Henry, le coordonnateur prévention de la Ville, en charge de « placer » les enfants exclus, quelques jours, dans les services municipaux ou chez les associations partenaires.

Mesure éducative

Le dispositif signé le 26 novembre par la Ville, l'Association du centre social de La Houssière (ACSH), le Football-club (FCSER), l'association sportive du Madrillet Château blanc (ASMCB), l'épicerie solidaire SolÉpi, le rectorat et les chefs d'établissement des collèges et lycées où sont scolarisé·e-s les jeunes Stéphanois-es, est en effet unique en son genre à cette échelle. « Ce dispositif existe depuis longtemps mais il n'avait jamais vraiment été mis en place, explique Martin Dermien, responsable du service tranquillité publique. Il n'était exploité, jusque-là, que sous la forme d'un établissement contractualisant avec une commune. C'est la première fois que ça se fait à l'échelle d'un bassin de vie. » Mais attention, pointe le responsable stéphanois, il ne faut pas confondre cette « mesure de responsabilisation » avec un stage de découverte ! « C'est une mesure disciplinaire qui se veut avant tout éducative, l'élève doit bien comprendre que c'est une sanction. Les tâches qu'il doit effectuer en réparation de sa bêtise sont à dessein un peu répétitives. Tout l'équilibre est là : il doit pouvoir réfléchir à ce qu'il a fait, rendre un service à la société et ne pas avoir envie de revenir dans les mêmes circonstances ! » ■

Sous la responsabilité d'un tuteur, la mesure d'accompagnement permet aux élèves stéphanois exclus de réfléchir à leur sanction tout en rendant service à la population.





Réforme des retraites : la der des ders

Avant son éventuelle adoption au Parlement en 2020, la réforme des retraites d'Emmanuel Macron est au centre de l'attention pendant ce mois de décembre agité, que ce soit dans la rue ou dans le débat public. Et il y a de quoi...

Dans l'agenda néolibéral des gouvernements depuis trente ans, c'est la première fois qu'une réforme des retraites nous concerne tous : ensemble de la population française, jeunes compris. Contrairement aux précédentes réformes (1993, 2003, 2010, 2013), celle-ci entend bouleverser l'ensemble du système dès 2025 et pas simplement un paramètre d'âge ou de durée. « Elle se présente même quasiment comme la dernière des réformes car après celle-ci, il ne devrait plus y avoir de réformes nécessaires. Il est clair que pour le marché du travail, le monde

de la protection sociale, modifier à ce point les retraites, c'est modifier en profondeur le modèle économique et social français. Notamment en dégageant de la place pour une part de capitalisation qui n'est pas très présente dans notre système actuel. » Lors d'un entretien accordé au journal *Le Stéphanois*, ces prévisions sont avancées par Michaël Zemmour, maître de conférences en économie à l'Université Paris 1 et chercheur associé à Sciences Po au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP). Une observation dont l'opinion publique semble avoir pris

Les coulisses de l'info

Alors qu'a commencé la grande bataille de la réforme des retraites qui concerne tout le monde, la rédaction a tenté de mettre les points sur les i d'informations dans ce système à points, tout en explorant les alternatives possibles.

conscience. Selon un baromètre réalisé par BVA les 13 et 14 novembre derniers, près de six Français sur dix approuvaient la grande journée de grève du 5 décembre 2019 contre cette réforme des retraites.

Des niveaux de pensions orientés à la baisse Car abattre définitivement le système par répartition français construit en 1946 est l'un des objectifs de cette réforme qui crée un système universel à points. Dans le mécanisme envisagé par le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, les cotisations prélevées sur le salaire servent à acquérir des points. Lors du départ à la retraite, la pension est égale au nombre de points acquis, multiplié par la valeur du point en vigueur à cette date. En conséquence : un manque de visibilité sur le montant des pensions puisque la tentation sera grande pour les gouvernements d'ajuster la valeur du point pour équilibrer le système.

Cette tentation, François Fillon, ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy et candidat de la droite traditionnelle à la présidentielle en 2017, l'avait décrite dans un moment de sincérité que ne pourraient pas se permettre aujourd'hui le président Macron et son gouvernement. En mars 2016, il déclarait devant un aréopage de patrons : « *Le système par points, ça permet une chose, qu'aucun*

homme politique n'avoue : ça permet chaque année de baisser le montant, la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions. » Nous voilà donc prévenus !

Des seniors moins pauvres en France qu'ailleurs

Pour dénoncer les failles du système par points, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, a d'ailleurs pris l'exemple du modèle de retraites suédois à points lors de récentes interviews accordées à plusieurs médias audiovisuels : « *En Suède, il y a deux fois plus de personnes de plus de 65 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté.* » Ce qui accrédite l'observation faite par Michaël Zemmour qui certifie que notre système par répartition français tient la route en préservant l'essentiel. « *Notre système a des problèmes mais il remplit son rôle historique : permettre aux retraités de vivre décemment. Parmi les pays riches, la France est clairement l'un des pays où l'engagement public pour les retraites est parmi les plus élevés, là où la plupart des pays de l'OCDE* sont dans des mix avec de la capitalisation. Et en général, dans les autres pays de l'OCDE, le taux de pauvreté des seniors est plus élevé.* » Pour Michaël Zemmour, dans le système actuel, le niveau des pensions est relativement égalitaire pour deux raisons. « *D'une*

part, la plupart des retraités vivent en grande partie de leur pension de retraite. D'autre part, l'écart entre les différents niveaux de pensions est moins grand en général que pour les autres types de revenus (salaire et revenu du patrimoine). » Pour ce maître de conférences et chercheur, le système par points amène plusieurs craintes. « *Si la retraite devient insuffisante, c'est-à-dire si elle devient juste un premier étage de revenus pour un retraité, il peut y avoir un effet d'augmentation des inégalités par le complément. Celles et ceux qui vont avoir les moyens, les bonnes carrières, vont compléter par de la capitalisation. Et les autres risquent de décrocher sérieusement en termes de revenu.* »

Un système par répartition égalitaire et solidaire

Alors que les médias et le gouvernement insistent beaucoup sur la suppression des quarante-deux régimes spéciaux actuels, Michaël Zemmour estime que cet aspect de la réforme n'est pas central. « *C'est très mis en avant, justement au nom de l'égalité parce qu'on appliquerait la même règle à tout le monde. Or l'élément central de la réforme, c'est de créer un système où les pensions s'ajustent automatiquement à la baisse à mesure que l'espérance de vie s'allonge.* » Des privilégiés (et pas ceux des régimes spéciaux) qui pourront se permettre de compléter leur retraite et d'autres qui devront se contenter du peu qu'il leur reste : la prétendue égalité que cette réforme entendait revêtir a du plomb dans l'aile. Et derrière l'éternel refrain martelé à tout va « si on vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps », on ne nous dit pas que l'espérance de vie en bonne santé a plutôt tendance à diminuer lorsqu'on augmente l'âge de départ à la retraite et/ou la durée de cotisation. Alors face à ce scénario peu enviable, il reste des alternatives progressistes à mettre sur la table. ■

*OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

DANS LE FUTUR

Des horizons assombris

Il y a sept ans, Isabelle, aide soignante à domicile de 57 ans, a choisi de travailler à 80 %, ce qui se reflétera sur sa retraite : « *Plus les années passent et plus je sens que c'est difficile. Après je n'ai pas le choix, je dois aller jusqu'à 62 ans.* »

Marie-Pierre, agent au sein de la Ville, vient de prendre sa retraite à presque 61 ans : « *On est fatigué et il y a plein de jeunes qui n'ont pas de boulot. À un certain âge, lorsqu'on est usé, l'expérience ne suffit plus.* »

Quant aux retraités actuels, ils se satisfont de leur retraite juste convenable. « *La plupart des retraités actuels aident leurs enfants et petits-enfants mais ça va s'épuiser, estime Marc. Mes deux enfants ont un travail stable mais depuis qu'ils ont commencé à travailler, ils mettent de côté dans un plan retraite,* », explique Catherine. « *J'aurai peut-être un bout de retraite mais je ne suis pas sûr que ça me suffira pour vivre décemment* », tranche Mayeul, agent de la fonction publique âgé de 33 ans.

« Seules des propositions offensives peuvent changer la donne »



Pour sortir du faux débat entre reculer l'âge de la retraite et baisser les pensions, des propositions alternatives peuvent être mises sur la table.

Le modèle des cotisations sociales fonctionne. Il peut même être encore valable pour équilibrer le système par répartition. C'est en tout cas ce qu'estime Michaël Zemmour, maître de conférences en économie à l'Université Paris 1 et chercheur associé à Sciences Po au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP). « *Ce que montre le Conseil d'orientation des retraites, c'est qu'avec des hausses de cotisations assez modérées, on pourrait maintenir ou amoindrir très fortement les baisses de pensions. Puis on pourrait réfléchir à d'autres sources de financement, par exemple revenir sur certaines exonérations de cotisations sociales.* » Pour lui, la question du mode de finance-

ment des retraites n'est pas uniquement technique mais plutôt politique : « *Quelque part, cotisations privées ou publiques, ce n'est pas beaucoup plus cher. Donc la question est plutôt celle-là : quelle part de retraite privée veut-on demain ? Mais si on préfère de la retraite publique, on peut augmenter un peu les cotisations.* » La réforme des retraites pose également la question du rapport au travail qui ne se limite pas uniquement aux emplois rémunérés. Que ce soient dans les associations ou dans les conseils municipaux, de nombreux retraités sont des travailleurs très actifs. Dans son livre *Le travail, enjeu des retraites* sorti en 2019, Bernard Friot, profes-

seur émérite à l'Université Paris-Nanterre, économiste et sociologue du travail se bat pour changer de paradigme en généralisant « le droit au salaire des retraités ».

Un salaire à vie

Âgé de 73 ans, Bernard Friot est un retraité très actif. Membre du Réseau salariat, association d'éducation populaire, il donne des conférences gesticulées intitulées « *Je veux décider du travail jusqu'à ma mort* » avec une présentation décalée de retraité. « *Je refuse d'être considéré comme un improductif et d'avoir comme pension le différé de mes cotisations consignées dans un compte.* » Le projet défendu par Bernard Friot est donc de « prendre sa retraite » dès 18 ans !

LAIRE
TOUS!
LÀ
ÉE!

C'EST FACILE DE
PARTAGER QUAND
ON A RIEN!



Contrairement au revenu dit de base ou universel, l'idée est d'accorder un salaire à vie à tous les individus âgés de 18 ans, sans conditions. Il s'agit de leur attribuer un niveau de qualification personnelle qui ne pourrait pas être inférieur à 1 500 € par mois. Au fur et à mesure de la carrière, il pourrait évoluer sans dépasser les 6 000 €. L'âge fictif de la retraite serait fixé à 50 ans avec un salaire de 2 300 € minimum à ce moment-là. Ce qui ressemble à une utopie existe déjà puisque cette proposition consiste à partir d'un « déjà là » en émancipant le travail du capitalisme. Comme le confirme Bernard Friot au *Stéphanois*, il s'agit en quelque sorte d'étendre le statut des fonctionnaires à tout le monde : « Les fonctionnaires sont déjà payés pour leur

grade et pas pour leur poste. »

Pour financer tout ça, Bernard Friot et le Réseau salariat s'appuient sur de l'argent qui existe déjà avec un calcul simple : socialiser les 1 400 milliards par an de valeur ajoutée marchande divisés par les 50 millions de plus de 18 ans, cela donne la somme de 28 000 euros par an, soit 2 300 euros par mois, le salaire moyen actuel en France.

Pour ce militant communiste, le débat actuel sur les retraites est une opportunité de taille pour faire connaître le salaire à vie : « On est dans la défaite depuis quarante ans car on est à la remorque de l'agenda de nos adversaires. On est en permanence dans la défensive et donc seules des propositions offensives peuvent changer la donne. » ■

INTERVIEW

« L'acte final de la grosse attaque »

Zoom historique sur le système par répartition français avec Bernard Friot, professeur émérite à l'Université Paris-Nanterre, économiste et sociologue du travail.

Comment le système de retraite par répartition a-t-il été créé ?

En 1946, le régime de retraites du régime général copie celui de la fonction publique. Il est également étendu à celui des électriciens et gaziers. Les ministres communistes Ambroise Croizat, Maurice Thorez, Marcel Paul instituent le droit au salaire des retraités. La riposte à cette initiative communiste intervient dès 1947 lorsque le patronat crée le régime complémentaire pour les cadres : l'Argirc. Il repose sur la logique capitaliste de la retraite : je cotise, j'accumule des droits et j'ai une pension qui est fonction de mes cotisations.

La réforme des retraites d'Emmanuel Macron va-t-elle détruire le système par répartition ?

C'est une tentative de l'acte final de la grosse attaque qui a été initiée par Michel Rocard au début des années 1990. L'objectif est de remplacer le droit au salaire des retraités institué en 1946 par le différé de leur cotisation. Le droit au salaire des retraités, ce n'est pas du tout la cotisation qui décide de la pension, c'est un salaire de référence avec un taux de remplacement* de ce salaire. L'enjeu de cette étape de la réforme, c'est de généraliser l'Argirc-Arrco – la complémentaire – à la place du régime général, de celui des fonctionnaires et de tous ceux des salariés à statut.

* Pourcentage de son ancien revenu que l'on perçoit une fois arrivé à la retraite

Tribunes libres

Élu.e.s communistes et républicains

La réforme des retraites du duo Macron/Philippe est certainement la pire de ces 30 dernières années. Les ouvriers comme les cadres, les femmes, les précaires, les jeunes, les salariés affiliés au régime général comme ceux dépendant de régimes spéciaux et les non-salariés... Tout le monde serait perdant et ce dans tous les secteurs d'activité, du privé comme du public ! Un objectif : satisfaire le grand capital financier en bloquant les ressources affectées aux retraites publiques par répartition à 14 % du PIB alors que les besoins de financement, liés à l'allongement de la durée de la vie et à l'augmentation du nombre de retraités, sont croissants.

Une réforme progressiste des retraites est possible ! Le Parti communiste s'engage pour une contribution des revenus du capital, pour l'augmentation des salaires et la modulation des cotisations, l'emploi et pour l'égalité salariale femme-homme. Agir résolument sur ces quatre leviers, c'est créer les conditions d'une innovation sociale et démocratique pour les retraités.

TRIBUNE DE Joachim Moyses, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carollane Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auveray, Daniel Vezize, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette, Agnès Bonvalet.

Élu.e.s socialistes écologistes pour le rassemblement

À l'appel de plusieurs fédérations et confédérations syndicales, un préavis de grève reconductible a été déposé et un appel à manifester a été lancé afin de protester contre la réforme des retraites.

Le gouvernement entretient volontairement le flou sur une réforme qui semble conçue uniquement dans une logique comptable, au détriment du niveau des pensions et de la solidarité collective. La mobilisation du 5 décembre est devenue plus qu'un rassemblement pour la défense des retraités. Chaque jour, nous mesurons la volonté d'un nombre croissant de citoyens de poser un acte de combat face aux politiques du gouvernement qui précarisent les plus fragiles et renforcent les plus privilégiés au détriment des classes moyennes et populaires.

Réforme des retraites, de l'assurance-chômage, dégradation des services publics etc. Autant de raisons de se mobiliser pour dire STOP à une politique néolibérale qui sape les fondements de notre pacte social. Ensemble, défendons notre modèle social et les services publics qui sont nos biens communs ; appelons au retour de réformes solidaires et de progrès social ; nous voulons une vie digne pour toutes et tous.

TRIBUNE DE Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Réjane Grand Colombel, Gabriel Moba M'bui.

Génération.s SER

Après la grande marche contre les violences faites aux femmes, les annonces du gouvernement sont décevantes. En tant qu'élu.e.s Europe Écologie - Les Verts, nous accusons le gouvernement de proposer quelques effets d'annonces pour masquer son inaction.

Certes, la création de deux centres spécialisés par région pour prendre en charge les auteurs de violences est une bonne chose. Mais la levée du secret médical ? Déjà obligatoire en cas de danger. La formation des enseignants ? Censée être en place depuis 10 ans. L'interdiction de la médiation familiale en cas de violences ? Elle figure déjà dans la Convention d'Istanbul. Pour remédier aux dysfonctionnements de la chaîne pénale, il faut former les professionnels de la police, de la santé et de la justice. Nous mettons en garde sur le risque d'ajouter de la défiance vis-à-vis de la Justice avec la mise en place d'une nouvelle législation sans moyens pour l'appliquer. Les écologistes suivront avec attention la réforme pénale annoncée car au final le gouvernement aura juste gagné du temps.

Contactez nous, élu.e.s écologistes et solidaires stéphanois, sur la page Facebook « EELV Saint Etienne du Rouvray » et par mail : EELV.SER@gmail.com

TRIBUNE DE David Fontaine, Pascale Hubart, Samia Lage, Thérèse-Marie Ramaroson, Antoine Scicluna.

Élu.e Droits de cité mouvement Ensemble

Le 5 décembre, c'est un raz-de-marée dans la rue contre Macron pour défendre nos retraites. Nous exigeons le retrait du plan Macron-Delevoye. Nous revendiquons le retour à la retraite à taux plein à 60 ans.

Oui à la défense et au maintien de tous les régimes de retraites, oui à la prise en compte de la pénibilité, oui au maintien de la pension de réversion actuelle pour les femmes, pas de retraite inférieure au Smic.

Le 5 décembre, les personnels des services publics étaient aussi en grève : la SNCF, l'Hôpital, l'Université, les finances publiques, l'Éducation. Nos services publics, ils sont à nous. Grâce à eux, nous pouvons vivre mieux.

Oui, c'est tous ensemble que nous pouvons gagner, public, privé, avec tous les syndicats et les formations politiques de gauche, dans l'unité la plus grande. Macron veut nous opposer les uns les autres. On ne tombera pas dans son piège. Il veut précariser l'ensemble des salarié.e.s, des retraité.e.s, des étudiant.e.s et veut toujours offrir plus de profits aux riches.

Au coude à coude dans la rue, dans l'unité, nous sommes la force. Nous sommes le nombre. Battons-nous pour une vie meilleure. L'argent existe. C'est possible. On ne lâchera rien !

TRIBUNE DE Michelle Ernès.

Élu.e.s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Alors que le pouvoir tente toujours de faire croire que l'appel à la grève le 5 décembre ne concerne que la RATP et la SNCF pour « sauvegarder leurs régimes spéciaux », de plus en plus de salariés du privé et du public comprennent que la réforme des retraites en cours est une réforme au terme de laquelle tous et toutes les salariés de tous les secteurs d'activité seront perdants.

Avec la retraite « à points », on devra travailler plus longtemps pour une retraite au rabais. Les fonds de pension capitalistes se frottent les mains à l'avance des profits à faire avec le recours à la capitalisation qui sera bientôt nécessaire. Il ne faut pas laisser passer cette nouvelle attaque majeure contre nos vies, qu'on soit jeune, vieux, actif ou déjà retraité. La colère sociale déborde de partout. À partir du 5 décembre, c'est le moment de reprendre tout ce qu'ils nous ont déjà volé ! Nous savons qu'une seule journée de grève ne sera pas suffisante, il faudra continuer le 6, le 7... et les jours qui suivront. Le combat contre cette réforme n'est pas un combat pour défendre quelques acquis ici ou là mais un combat de fond qui doit mettre en avant une question centrale : quelle société voulons-nous.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

COMMERCES

Animations de Noël

Des animations de Noël seront prévues pendant la période des fêtes. Ainsi, un marché de Noël se tiendra samedi 7 décembre sur la place des Puits. Une animation commerciale est organisée par l'UCA SER centre du 9 au 22 décembre. Des tickets seront à gratter avec comme lots à gagner une tablette, des bouteilles de champagne et des blocs de foie gras. Une animation musicale, proposée par la Ville, aura lieu, quant à elle samedi 21 décembre après-midi avec la présence de La Fanfaronne de Grabbuge dans les rues commerçantes sur le centre ancien et sur le centre Madrillet.



VIGILANCE

Vente de calendriers

En cette période de vente de calendriers, la Ville appelle à la plus grande vigilance. Les personnes qui se présentent actuellement au domicile des Stéphanois, afin de vendre des calendriers en son nom ou pour une association d'aide aux sans-emploi, n'ont pas été mandatées par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Téléthon

LES 7, 8, 11, 13, 14 ET 15 DÉCEMBRE

Samedi 7 et dimanche 8 décembre : loto à la salle Coluche, samedi à 20 h 30 et dimanche à 14 h.
 Mercredi 11 décembre : loto pour enfants au centre socioculturel Georges-Brassens, de 14 h à 17 h.
 Vendredi 13 décembre : démonstration et animations danses anciennes, massages Amma assis, à la salle festive de 19 h à 22 h.
 Samedi 14 décembre : randonnée pédestre 10 km à 9 h 30 ; atelier de détente du dos à 10 h ; dictée à 11 h ; dégustation de soupe automnale à 12 h ; apéritif réunionnais à 18 h ; fest-noz à 19 h. Salle festive.
 Dimanche 15 décembre : bal country à la salle festive à 14 h.

MADRILLET

Marchés décalés

Les marchés de la place de la Fraternité, initialement prévus mercredis 25 décembre et mercredi 1^{er} janvier, sont avancés au mardi, soit les 24 décembre et 31 décembre.



COLLÉGIENS

Aide aux devoirs

Le centre socioculturel Jean-Prévoست propose une aide aux devoirs aux collégiens (hors vacances scolaires) : mardi de 17 h 30 à 19 h 30, mercredi de 15 h à 17 h, jeudi de 17 h 30 à 19 h 30, vendredi de 17 h 30 à 19 h 30, samedi de 10 h à 12 h.

INSCRIPTIONS directement auprès du centre au 02.32.95.83.66.

FÊTES

HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX

L'ensemble des services municipaux ouverts au public fermeront à 16 h mardis 24 et 31 décembre.

DÉCHETS

COLLECTES DÉCALÉES

Mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier étant fériés, la collecte des déchets est décalée d'une journée. Celles des papiers et emballages auront lieu jeudis 26 décembre et 2 janvier, celles des ordures ménagères vendredis 27 décembre et 3 janvier.

VACANCES DE NOËL

HORAIRES MODIFIÉS

• **Piscine Marcel-Porzou :**

lundi de 15 h à 19 h 30, mardi de 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, mercredi de 10 h à 12 h 45 et de 15 h à 17 h 30, jeudi de 9 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, vendredi de 10 h à 12 h 45 et de 15 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30, dimanche de 9 h à 12 h.

• **Salle Jacques-Hamon**

(salle d'appareils, libre accès) : lundi de 9 h à 13 h 15 et de 15 h à 20 h, mardi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 20 h, mercredi de 9 h à 11 h 45 et de 17 h à 20 h, jeudi de 9 h à 13 h 15 et de 15 h à 20 h, vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 20 h, samedi de 10 h à 12 h 45, dimanche de 9 h à 12 h 45.

• **Bibliothèques-ludothèque**

Bibliothèque Elsa-Triolet : vendredi de 15 h à 17 h 30, samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
 Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré : mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
 Bibliothèque Louis-Aragon : jeudi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
 Ludothèque : jeudi de 10 h à 12 h (moins de 4 ans) et de 15 h à 18 h (à partir de 4 ans), vendredi de 15 h à 18 h (à partir de 10 ans), samedi de 10 h à 12 h (à partir de 10 ans) et de 14 h à 18 h (à partir de 4 ans).
 Reprise des horaires habituels mardi 7 janvier.

AGENDA 2020

Les Stéphanois qui le souhaitent peuvent se rendre dans les guichets municipaux, à partir du 16 décembre, afin de retirer l'agenda 2020 de la Ville.

Agenda

CITOYENNETÉ

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunit à 18 h 30, salle des séances de l'hôtel de ville. La réunion est publique.

SANTÉ

LUNDI 9 ET JEUDI 12 DÉCEMBRE

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans lundi 9 décembre de 16 h 30 à 18 h, au centre médico-social rue Georges-Méliès et jeudi 12 décembre de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat

► Renseignements au 02.76.51.62.61.

SENIORS

JEUDI 19 DÉCEMBRE

Dances de salon

Atelier animé par des bénévoles au foyer résidence Geneviève-Bourdon. À partir de 14 h. Entrée libre.

TRANSPORT

MARDI 10 DÉCEMBRE

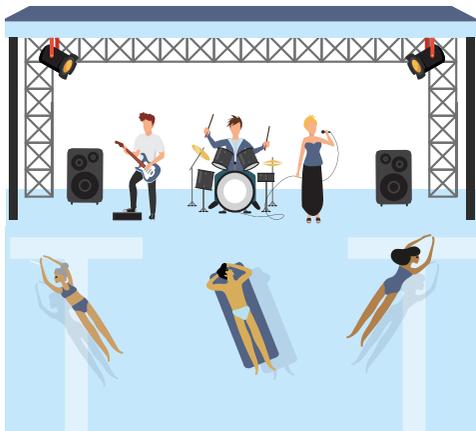
Permanence Astuce

Le réseau Astuce tiendra une permanence de 9 h à 12 h à la maison du citoyen. Des agents seront à disposition des usagers pour les conseiller et les accompagner pour l'achat de l'abonnement ou du renouvellement mais aussi les orienter et les guider dans leurs déplacements.

SPORT

MARDI 10 DÉCEMBRE

Fin d'année à la piscine



Pour fêter la fin d'année, des animations sont proposées par le service des sports, de 17 h 30 à 20 h 30. Cours d'aquarock de 17 h 30 à 18 h 15 et circuit training de 19 h 30 à 20 h 30 (il

est impératif de savoir nager). Ambiance musicale assurée par le groupe MilkShake

► Tarif : 5,45 € pour les Stéphanois et 7,25 € pour les hors communes Inscriptions obligatoires auprès des agents d'accueil de la piscine ou au 02.35.66.64.91. Renseignements à l'accueil de la piscine ou au 02.35.66.64.91.

ANIMATIONS

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Foire aux jouets

Le centre socioculturel Jean-Prévost propose une foire aux jouets d'occasion.

► De 10 h à 16 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Renseignements au 02.32.95.83.66.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Bien dans son logement en hiver

Dans le cadre des Rendez-vous du jeudi, l'atelier « Bien dans son logement en hiver » propose divers trucs et astuces pour se sentir bien chez soi à l'arrivée de l'hiver.

► De 14 h à 16 h, salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Renseignements auprès du service développement social au 06.79.08.56.23.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE ET 11 JANVIER

Manille coïncée

Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise un concours de manille coïncée à la salle Coluche, rue de Paris. 8 € (7 € pour les adhérents).

► Renseignements au 06.65.52.98.86.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE

60 œuvres d'une collection

La collection d'art contemporain de Saint-Étienne-du-Rouvray est riche aujourd'hui de 500 œuvres : peintures, sculptures, sérigraphies... Soixante œuvres seront exposées ici.

► Le Rive Gauche. Exposition visible de 13 h à 17 h 30 du mardi au vendredi et les soirs de spectacle. Renseignements au 02.32.91.94.94.

DU 6 AU 21 DÉCEMBRE

Lego

Les membres de Ludibrick sont des passionnés qui collectionnent, construisent, exposent leurs réalisations, dans le but de partager cette passion qu'est l'univers de la brique de Lego.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

DU 9 AU 20 DÉCEMBRE

Téléthon et handicap

Organisée en partenariat avec le Collectif Métissé, une exposition retrace de la genèse à aujourd'hui l'histoire et l'évolution du Téléthon. Elle est accompagnée d'un éclairage sur la notion de handicap en France.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

DU 10 JANVIER AU 12 FÉVRIER

Exposition de l'Union des arts plastiques

– Thibaut de Reimpré

Thibaut de Reimpré, simultanément musicien et chef d'orchestre pictural, quand le peintre danse devant sa toile !

► Vernissage samedi 11 janvier à 17 h au Rive Gauche et à 18 h au centre socioculturel Jean-Prévost. Le Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et les soirs de spectacle, et centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02.32.91.94.94 ou au 02.32.95.83.66.

DU 13 JANVIER AU 14 FÉVRIER

Records dans la nature

Des plus hauts sommets aux fosses marines les plus profondes, la planète présente une diversité extraordinaire de paysages, de climats et d'êtres vivants.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements auprès du centre ou au 02.32.95.17.33.

JEUNE PUBLIC

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Sylvestre et Jennyfer

Sylvestre et Jennyfer sont frère et sœur. Ils ne se sont pas vus depuis quinze ans et se retrouvent par hasard sur une aire d'autoroute. Ils vont, grâce à leur radiocassette, rembobiner leurs souvenirs d'enfance et proposer un show musical. À partir de 5 ans. Le spectacle sera suivi d'un goûter de Noël.

► De 15 h à 16 h, espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02.35.02.76.90.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Tambouille à histoires de Noël

Ce jour-là, le calendrier de l'avent n'a qu'à bien se tenir, ce n'est pas une mais plusieurs histoires qui permettront de patienter. Les enfants de 4 à 7 ans qui aiment les clémentines et rêvent de lutins, de barbe blanche et de cadeaux ne doivent pas rater ce rendez-vous.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Petit-Bleu et Petit-Jaune

Tout est complicité entre les deux amis, à tel point qu'ils vont se fondre en une seule couleur : le vert. Le célèbre album pour enfant de Leo Lionni est adapté par la compagnie La Bande-Songe en musique et vidéo. Pour les enfants de 2 à 5 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

VENDREDI 20 DÉCEMBRE

Voici Noël

Ouvert aux 0/3 ans, un spectacle permettra de fêter Noël en famille.

► 9 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements et réservations au 02.32.95.17.33.

CHANSON FRANÇAISE

MARDI 10 DÉCEMBRE

Huit Nuits



PHOTO: FRED MARGUERON

Au cœur de Huit Nuits, il y a deux voix qui s'entremêlent, une guitare, un violoncelle, une batterie qui les cajolent et une poésie singulière. Un trio rouennais dont la musique s'écoute au crépuscule, chatoyante comme une chandelle, à l'heure où l'on bascule dans l'abîme cosmique.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02.32.91.94.94.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

JEUDI 12 DÉCEMBRE

JeuDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films.

► 18 h, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

CONCERTS

MARDI 17, MERCREDI 18 ET JEUDI 19 DÉCEMBRE

Le conservatoire fête Noël

Le conservatoire investit la salle festive pour présenter le travail des élèves musiciens, chanteurs et danseurs à l'occasion des fêtes de fin d'année.

► 19 h 30, salle festive. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02.35.02.76.89.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 11 JANVIER

MédiaThéCafé

L'atelier multimédia propose de partir à la découverte du scanner. Numériser rapidement et efficacement les tirages photos, négatifs et diapositives, apprendre à les classer dans un dossier et à les transférer sur une clé USB. Rendez-vous destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur.

► 10 h, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Nombre de places limité à 8. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

MULTIMÉDIA JEUNESSE

MERCREDI 15 JANVIER

Récrégeek

Pour bien démarrer l'année, la bibliothèque propose un rendez-vous multimédia destiné aux enfants de 9 à 12 ans déjà familiarisés à l'ordinateur. Un atelier pendant lequel ils pourront découvrir les

clés de la mise en page afin de faciliter la préparation de leurs exposés.

► 15 h, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

JEUX

VENDREDI 10 JANVIER

Soirée sorcières et magiciens

C'est toujours Halloween à la ludothèque avec une soirée pour trembler, frissonner et rire. Sorcières, chaudrons, illusions et magie seront de la fête avec des jeux tels que Broom service, Seasons, Smallworld, Baba Yaga, Du Balai.

► 20 h, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02.32.95.16.25.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Noces de diamant

L'AMOUR À PORTÉE DE RUE

Jeannine et Jean Krupka



À Saint-Étienne-du-Rouvray, ils habitaient la même rue, se voyaient amicalement au quotidien jusqu'au jour où Jean s'est déclaré. Cinq ans après, ils se sont mariés le 17 octobre 1959. Après quelques années en usine de filature, Jeannine a passé trente-huit ans dans les écoles de la ville en tant qu'agent de service. Quant à Jean, il a commencé sa carrière dans l'entreprise Sagem pour ensuite devenir mécanicien à la TCAR pendant trente-cinq ans. Leur secret de longévité affective est de « sortir pour s'aérer ». Passionnés de voyages, Jeannine et Jean ont exploré plusieurs pays à bord de leur caravane. Avec leur famille, leurs deux enfants et quatre petits-enfants, ils ont célébré leurs 60 ans de mariage en octobre dernier. En bonne santé à 81 et 90 ans, les deux époux sont en route vers les 60 ans de leur maison actuelle qu'ils ont fait construire en 1961.

Noces de diamant

QUAND L'AMOUR SORT DU BOIS

Denise et Joseph Ailliaud



Denise et Joseph Ailliaud se sont rencontrés en 1956. Joseph coupait du bois chez sa sœur. Mais voilà, il lui manquait un coin pour fendre ses bûches. Sur les conseils de sa sœur, il se rend chez sa voisine. Sa voisine, Denise, lui donna le coin nécessaire pour sa tâche. Fut-ce sous le coup de l'émotion ? Joseph se blessa à la main. Une grosse écharde lui avait traversé la paume de part en part. Après une brève hospitalisation, l'infortuné coupeur de bois invita Denise au cinéma de Saint-Aubin. Ils se fiancèrent avant que Joseph ne parte à la guerre d'Algérie en 1957, où il sera promu caporal-chef. Les deux amoureux s'enverront des lettres pendant les trois ans que durera l'engagement de Joseph. À son retour, il épousera Denise qui l'avait attendu. Joseph et Denise ont célébré leurs noces de diamant samedi 19 octobre, entourés de leur fils, de leurs deux petits-enfants et de leurs deux arrière-petits-enfants.

Article rédigé par Wendy Delahaye, stagiaire de 3^e, collège Maximilien-Robespierre.

État civil

MARIAGES

Mamadou Konté et Gilberte Lebret, Khalid Derraz et Hamida Beldjilali.

NAISSANCES

Mya Groud, Raffif Guebla, Olivia Turgis.

DÉCÈS

Henri Bouvet, Marie-Thérèse Dubois, Georges Fichou, Claude Gallet, Lucienne Gilsoul, Denise Lecroq, Louis Da Silva Magalhaes, Gérard Sénécal, Paule Bérenger, Nicolas Duboc, Jean Courant, Marceau Villerel, Janine Le Tellier, Albert Milon, Claude Legay, France Rasoarimalala Razaonie, Jeannine Varin, Denise Ridel divorcée Benoit, Madeleine Toufflet, Janine Allonneau, Claude Loriero, Marie-Louise Ferrari, Jean-Marie Hardy.



Même si la ludothèque s'adresse à un public de tous âges, les jeux de société sont particulièrement plébiscités par les enfants, adolescents et jeunes adultes.
PHOTOS: J.-P. S.

CULTURE

Le jeu de société s'est réinventé

Malgré les jeux vidéo et internet, les jeux de société de plateau sont en plein essor. Plus simples, plus beaux et plus spectaculaires : ils connaissent une inventivité débordante.

Les coulisses de l'info

Alors que Noël est une période propice pour resserrer les liens, la rédaction s'est intéressée aux jeux de société. À l'aube de la décennie 2020, les jeux de société sont loin d'être démodés, bien au contraire.

Pendant les vacances de Noël, en plein cœur de l'hiver ou de l'été, chacun se souvient sûrement de parties endiablées de jeux de société. Petits chevaux, Scrabble, Monopoly, Puissance 4 et bien d'autres : ces jeux indémodables font partie de l'imaginaire du jeu de société. Quitte à parfois laisser les enfants lorsqu'ils grandissent, mais aussi leurs parents ! Et pourtant, il serait faux de résumer le jeu de plateau à ceux-là. Car le secteur du jeu de société connaît un essor considérable : chaque année, on en

crée une multitude de nouveaux. Pour s'en convaincre, on peut aller voir les nombreux jeux de société entreposés à la ludothèque de Saint-Étienne-du-Rouvray. Créé en 2008, ce lieu culturel dédié aux jeux de société en met à disposition du public plus de 1 300 que l'on peut aussi emprunter chez soi.

Des règles de jeu simples

En basculant la ludothèque au sein du réseau de bibliothèques de la Ville en 2012, le but était de considérer le jeu comme un objet culturel au même titre qu'un livre ou



Plus de 1 300 références sont disponibles à la ludothèque.

un CD. Un pari remporté et plébiscité. Face à l'essor des jeux vidéo, les jeux de société se sont adaptés. En reprenant leurs codes, les jeux de société revêtent un design assez élaboré qui accentue l'immersion dans un univers (île, voyage, forteresse, nature...).

Expérience et esthétique

Ce qui permet aux jeux actuels d'affirmer singularité et beauté par rapport aux anciens. Plus esthétique, plus simples et plus rapides : ce sont les caractéristiques principales du jeu de société des années 2010-2020. « Si on revient dans les années 1990, lorsqu'on ouvrait une règle de jeu, on pleurait, lance Guillaume Desportes, l'un des animateurs de la ludothèque. Maintenant, si on ouvre une règle de jeu, on a déjà la mise en place. Il y a un effort graphique

fait par les éditeurs. Le jeu est mis en avant par les illustrations. »

Ce basculement s'est produit avec l'arrivée de Dixit, jeu réalisé par un thérapeute et primé en 2010. « Ce jeu a marché car c'était simple et il y avait un côté narratif. Cet exemple a montré que le jeu pouvait être beau, et donner envie sans être compliqué. » Car même dans un jeu de plateau, les joueurs veulent vivre une expérience en étant plongés dans un univers.

Autre changement remarqué par Guillaume, les joueurs souhaitent découvrir plus de jeux et ne pas passer trop de temps sur le même. « Les jeux de plus de trois ou quatre heures ne s'éditent presque plus. Aujourd'hui, un jeu ça s'explique en cinq minutes et ça se joue en 30 minutes. » Avis lancé aux interminables parties de Monopoly... ■

À SAVOIR

Infos pratiques

Ludothèque Célestin-Freinet, espace Célestin-Freinet, 17 avenue Ambroise-Croizat. Tél. : 02.32.95.16.25 ; www.saintetiennedurouvray.fr. Accès bus F3 arrêt Languedoc. La ludothèque est ouverte à tous les adhérents pour jouer sur place, emprunter ou restituer des jeux pour tout public à partir de 4 ans : mardi de 15 h à 18 h ; mercredi de 14 h à 18 h ; jeudi de 10 h à 12 h (pour les moins de 4 ans) ; jeudi de 15 h à 18 h ; vendredi de 15 h à 18 h (tout public à partir de 10 ans) ; samedi de 10 h à 12 h (à partir de 10 ans) ; samedi de 14 h à 18 h (à partir de 4 ans).

TISSER DU LIEN

Des joueurs de tous âges

Ce n'est un secret pour personne, le jeu est un puissant facteur de lien intergénérationnel et social. Un mercredi après-midi de novembre à la ludothèque, deux jeunes, Erwan et Raphaël jouent avec Amélie, qui travaille à la ludothèque. Pour Raphaël, 17 ans, les jeux lui permettent d'apprendre à mieux se concentrer : « J'ai fait des progrès et pendant mon année du bac je vais continuer à venir ici afin d'avoir plus de stimulation sur le cerveau. » Pour ce jeune homme qui se reconnaît comme accro aux écrans, cet après-midi lui a permis de se déconnecter de son téléphone, resté dans la poche de son manteau de 14 h à 18 h. Comme Raphaël, Erwan, 17 ans, est un grand adepte des jeux vidéo et des jeux en ligne. Pour lui, les deux ne s'opposent pas et sont complémentaires. « J'adore venir ici pour passer du temps à plusieurs, ça m'amuse et ça me change les idées. »

Combattante

Dans la communauté kurde, la femme est forte et indépendante, à l'image de Deniz Jiyan Amargi qui construit sa vie autour du combat pour la liberté de son peuple.



PHOTO: J.L.

Elle annonce d'emblée la couleur. Vêtue de la tenue militaire du PKK, chevelure vigoureusement libérée sur les épaules, la jeune femme de 32 ans est animée par la volonté de faire connaître et respecter son peuple. Née à Ankara dans une famille membre du Parti des travailleurs du Kurdistan, Deniz a dû arrêter sa scolarité à cause des

discriminations quotidiennes. « *C'est à 10 ans que je me suis reconnue en tant que femme kurde. Cela a été comme une seconde naissance, souligne-t-elle. Parce que les femmes sont, dans notre communauté, les égales des hommes et que la culture kurde est la colonne vertébrale de mon identité.* » L'emprisonnement du leader Abdullah Öcalan en 1999 agit comme un détonateur,

ouvrant la voie à son engagement politique. « *Sa détention crée en nous un manque immense mais, ce qui est incroyable, c'est que malgré ces vingt années derrière les barreaux, il continue à nous transmettre sa lumière et son énergie.* » Alors que sa famille est restée en Turquie et que certains de ses amis combattent dans les montagnes, elle joue le rôle de vigie depuis Saint-Étienne-du-Rouvray, où elle s'est installée il y a treize ans suite à son mariage, militant sans relâche au sein de l'association des familles kurdes de Rouen (CCDKR) dont elle est co-présidente.

Les journées de Deniz sont rythmées par les manifestations et l'organisation de rassemblements soutenant la cause kurde à Rouen, Paris et dans les grandes villes européennes, notamment en Allemagne et Hollande. « *J'aimerais faire tellement plus encore. Je cherche toujours la 25^e heure de la journée !* » sourit-elle. Entre son travail de surveillante scolaire et l'éducation de ses deux enfants, elle tente de nouer le dialogue entre les communautés qui, depuis la dernière offensive turque en Syrie, s'est fissuré jusque devant sa porte. « *Ma fille de 8 ans s'est fait ouvertement insulter. Turcs et Kurdes doivent continuer de vivre ensemble et donner l'exemple en France.* »

Le Rojava au cœur

Accroché à son sein gauche, le badge du drapeau du PKK vibre à chacune de ses paroles. Il marque aussi l'attachement de Deniz au Rojava, cette région autonome du Kurdistan syrien. « *La Turquie a envahi ce foyer du peuple kurde et, avec lui, une révolution sociale inédite a démarré.* » Car le Rojava fonde toute son organisation sur les principes d'égalité des sexes, de multi-ethnicité et d'écologie et la militante est déterminée à faire connaître cette expérience démocratique souvent mal connue. Rajustant ses mèches rebelles, elle lâche avec douceur : « *La liberté du peuple kurde est liée à la liberté de tous les peuples opprimés* », un slogan qu'elle a fait sien et qu'elle tient comme un mantra chevillé au corps. ■

La rédaction lance une série de podcasts, des portraits sonores de combattantes, à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr.
Premier portrait de la série : Ozgur Erden.